

Domfront en Poirais

Le Publicateur Libre du 22 mai 2025

356 mots

Collège Jacques-Prévert.

Les élèves de 5^e SEGPA ont rencontré la députée Chantal Jourdan

Lundi 7 mai, Chantal Jourdan, députée de l'Orne, s'est rendue au collège Jacques-Prévert pour rencontrer les élèves de 5^e SEGPA*.

Cette rencontre organisée par les enseignantes, Mmes Anfray et Tonnelier, s'inscrivait dans cadre d'un projet pédagogique autour de l'Union européenne, à quelques jours de la visite des élèves au

Parlement européen de Bruxelles, rendue possible grâce au programme Erasmus plus et à l'accueil du député européen Thomas Pellerin-Carlin.

Le rôle et le travail parlementaire

Les élèves et la parlementaire ont échangé sur le rôle d'un député, à la fois au niveau national et

européen. Ils ont également abordé concrètement le travail parlementaire, la façon dont les lois sont

discutées et votées, ainsi que les liens entre les décisions prises à Bruxelles et leur applica-

tion en France.

La discussion a permis d'aborder la notion de directive européenne, un outil juridique essentiel de

l'Union. « **Contrairement aux règlements, qui s'appliquent directement dans tous les États membres, les directives fixent des objectifs à atteindre, mais laissent aux pays le choix des moyens pour les mettre en œuvre. Par exemple, en matière de droit du travail, une directive européenne impose un plafond hebdomadaire de 48 h de travail, la garantie de congés payés annuels d'au moins quatre semaines, ou encore le respect du temps de repos entre deux**

annuels d'au moins quatre semaines, ou encore le respect du temps de repos entre deux journées de travail. Ces règles sont ensuite transposées dans le droit national par le Parlement français», a expliqué Chantal Jourdan.

C'est quoi la PAC ?

Cet échange a aussi permis d'aborder des sujets concrets, comme la politique agricole commune

(PAC). « **Dans une circonscription rurale, ces politiques européennes ont des impacts directs sur la vie des familles** », précise la députée ornaise. Plusieurs élèves issus du monde agricole ont pu partager leurs observations sur les réglementations européennes, par exemple en matière de production ou d'aides agricoles.

Ce moment d'échange a été particulièrement riche. Les élèves ont fait preuve de curiosité, d'attention et d'un réel intérêt pour la chose publique.

**SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté.*



La députée de l'Orne, Chantal Jourdan a rencontré les 5e SEGPA pour une leçon sur l'Union européenne.